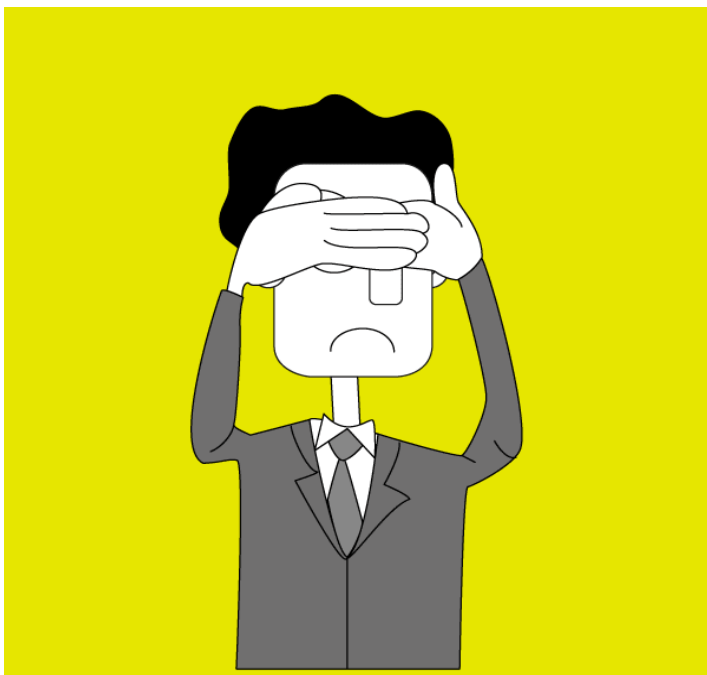




CSE JUILLET 2026

**Une direction qui transpire...
puis qui s'évente tout en nous faisant les
poches !**



Rien n'y fait et dans une scénographie désormais bien réglée, la direction du réseau continue à monologuer des éléments de langage aussi vides que notre avenir. Plus attentive au sort des machines(overdrive) qu'aux difficultés de son personnel (Amiens, Besançon, Paris) elle semble tout à la fois rodée et lasse de ce rendez-vous mensuel au parloir. Le seul acquis de ce CSE d'été : quelques ventilateurs empruntés ici et là pour pallier une clim aussi défailante que le reste.

UN BILAN SOCIAL DANS LE ROUGE UNE FOIS ENCORE !

*Sud s'inquiète des mauvais chiffres du [Bilan social 2025 Réseau France 3](#) qui soulignent la volonté de réduction des effectifs de la présidence. D'autres montrent la mauvaise santé des salarié·es (**hausse de 15,5% de l'absentéisme**, hausse des arrêts maladie, des accidents de travail, des maladies professionnelles, des états anxio-dépressifs sévères, des burn-out et bore-out selon les métiers). Quant aux reclassements après inaptitude, seul 1 salarié sur 10 est reclassé. Aujourd'hui, le deuxième motif de licenciement de l'entreprise l'est pour inaptitude.*

*Les élu·es s'étonnent du taux d'encadrement de rédaction élevé, en augmentation depuis 3 ans : **1 encadrant pour 7 journalistes qui produisent**. Ils n'arrivent pas à calculer ce*

*taux pour les PTA. Il y a un décalage entre les ressources et l'activité. On maintient artificiellement un volume de diffusion en externalisant ou en fusionnant les JT. Pourtant, les salarié·es souhaitent faire autre chose que du JT, pour notamment retrouver du sens dans leur quotidien de travail. Les métiers des PTA s'appauvrissent, les savoir-faire disparaissent et les journalistes deviennent polyvalents, au détriment de la santé de toutes et tous. Sud demande que les absences et notamment les arrêts de travail soient genrés afin de pouvoir tracer davantage d'éventuelles problématiques spécifiques aux femmes. **Le taux***

***d'absentéisme des femmes est en augmentation.** Il y a plus de burn-out les concernant. Les élues représentantes du personnel sont aussi plus en arrêt que les hommes. Les chiffres du réseau font écho aux chiffres nationaux.*

Les élu·es prennent acte que la part des salarié·es en situation de handicap est conforme aux attentes législatives. Néanmoins ils regrettent que la politique de maintien dans l'emploi de ces salarié·es ne soit pas suivie d'effet et leur situation ne soit pas sanctuarisée, peu importe la situation budgétaire.



Santé au travail : le tour de France de ce qui ne va pas

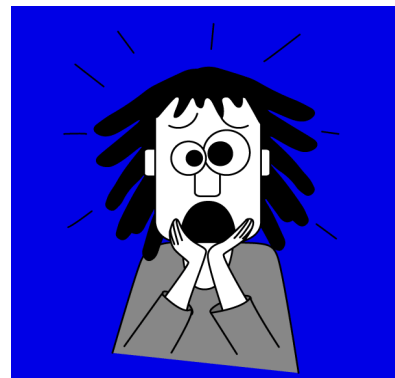
*Les élu·es sont étonnés du bilan SSCT (santé, sécurité, conditions de travail) de La fabrique : des chiffres semblent incohérents et des informations sont erronées. Au vu des situations qui nous remontent de la Fabrique, **gestion sociale très autoritaire, annonces brutales impactant l'activité et incertitudes sur l'affectation à venir de***



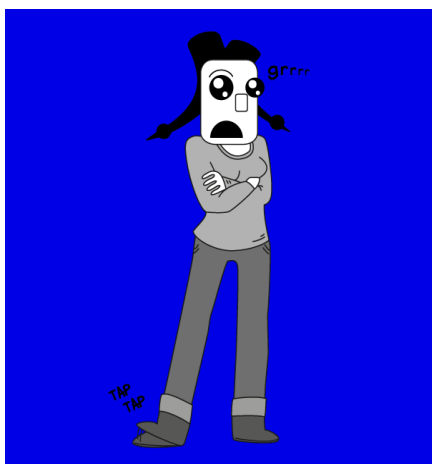
certains personnels, la cocotte minute monte en pression. C'est donc d'autant plus inadmissible de ne pas avoir de données fiables, alors qu'il s'agit d'une obligation légale. La direction doit renvoyer un document rectifié pour qu'il soit étudié en instance de proximité nord et sud. Mais la Fabrique va devoir fournir des efforts visibles au niveau RH pour ne pas **laisser en souffrance des situations explosives** et pour répondre aux obligations de transparence et d'information des élu-es du CSE réseau, dont dépendent les salari-ées de la Fabrique avec un contrat en région.

4 enquêtes suite à un accident du travail ont été restituées en CSSCT,

Les préconisations de ces enquêtes devront être suivies en instances de proximité et en CSSCT, afin que de tels accidents du travail ne se reproduisent plus. **Certains élu-es souhaitent pouvoir consulter tous les rapports d'enquête**, qui seraient déposés sur un espace numérique sécurisé, afin de mieux appréhender les problématiques soulevées sur les antennes. Actuellement ces enquêtes restent au niveau des membres de la CSSCT, et la Direction souhaite que cela continue ainsi. Il est clair que pour elle, il vaut mieux qu'un minimum d'élu-es soit au courant de certains dysfonctionnements d'organisation ou des agissements de certain-es de ses managers. Les ordonnances Macron, en fusionnant les CE et les CHSCT, ont donné des prérogatives aux élu-es des CSE en matière de santé. C'est donc de bon droit que cette demande a été faite. Elle sera à nouveau débattue à la rentrée et fera l'objet d'un vote.



D'après Sud et plusieurs élu-es d'autres syndicats, la discrimination syndicale est au cœur de plusieurs enquêtes ; la direction du réseau et les directions régionales balaient d'un revers de main ces suspicions, sans enquêter. Elle réfute le traitement différencié par certains managers à l'égard de représentants du personnel identifiés, alors que les faits sur plusieurs antennes sont bien réels : mise à l'écart de certaines missions et/ou carrière mise au ralenti. **Ailleurs, on apprend que des salariés sont sanctionnés ou subissent des rappels à l'ordre pour avoir exercé leur métier selon des principes déontologiques.** Avoir débattu trop longtemps d'un angle éditorial, supprimé des images délicates montrant des enfants, ou critiqué un ratage éditorial ne serait désormais plus autorisé dans certaines rédactions. La posture autoritaire de la Direction qui sanctionne est grave. **Les élu-es demandent que soient retirées les sanctions.**



*Lorsqu'il y a une déclaration d'AT, la Direction nous rappelle qu'elle a le droit de porter des réserves auprès de la CPAM. **Nous aimerions savoir quelle est sa politique en la matière, entre les AT déclarés par des managers et les autres ?** Pas de réponse, mais Vanessa Fixot, DRH, nous indique que ces réserves sont là pour "permettre à la caisse de diligenter une enquête et de prendre le temps d'étudier les éléments pour prendre une décision". Intention louable de la direction qui, pleine de sollicitude, donnerait ainsi à la CPAM le temps d'enquêter. Pas de transparence de sa part : nous ne saurons pas si elle donne aussi ce temps pour les AT déclarés par des managers car, si elle émet des réserves pour ceux-ci, cela reste secret défense. Et nous ne saurons pas plus combien d'AT validés par la CPAM sont néanmoins contestés devant la commission de recours de la CPAM. In fine, la lettre de réserve, n'aurait-elle pas plutôt pour objectif de réduire le nombre d'accidents du travail reconnus par la CPAM ?*

Nous sommes aussi étonnés que la direction n'engage jamais d'enquête paritaire suite à des AT déclarés par ses managers. La Direction ne veut pas répondre.

Concernant les réserves émises par la Direction pour contester les accidents du travail, certains élu-es soulèvent la problématique de leur véracité et parlent de faux, ce qui met très en colère le Directeur et la DRH du réseau. Pourtant les faits sont là ! Dans les courriers de réserve, les RRH minimisent toujours les faits, au risque de les nier, exactement ce qui s'est passé dans l'une des quatre antennes. Le zèle des RRH à avoir le moins d'AT sur leur périmètre pourrait-il les pousser à produire de fausses allégations ? Quels dégâts à la clé pour ceux qui sont directement concernés ? Et jusqu'où peut aller un ou une RRH en roue libre ? Jusqu'à produire des faux et détruire des personnes, ce qu'a vécu l'antenne de Besançon il y a deux ans avec des problématiques complexes qui en découlent aujourd'hui !



Besançon : Un encadrement technique intermédiaire en souffrance, une direction régionale bunkerisée

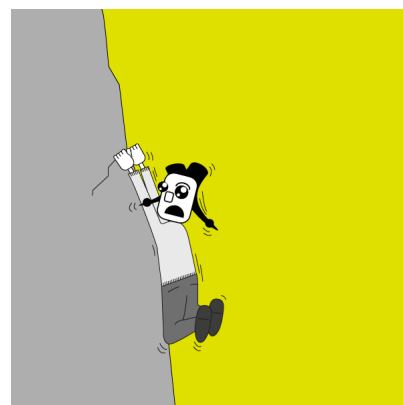
*L'expertise votée en mars 2026 pour risque grave au sein de l'encadrement technique de Franche-Comté (voir PJ) confirme une fois de plus les défaillances structurelles du réseau et **l'incapacité d'une hiérarchie locale, puis d'une direction régionale à appréhender et à***



gérer les situations conflictuelles comme les risques psychosociaux. Une situation qui prend racine en 2017, suite à un recadrage violent des cadres techniques par le Directeur régional de l'époque, Samuel Peltier. Une situation qui s'apaise entre 2018 et 2022 avec une cheffe de centre à l'écoute, mais une **situation désormais "enkystée" à Besançon selon les**

experts et pour cause, une enquête paritaire après un accident de travail en 2024 suite à un incident entre une cadre technique et le chef de centre avait déjà établi un diagnostic précis de la situation. La direction BFC avait jugé bon de ne rien faire ou presque puisque les managers estimaient être attaqués. Il était plus simple visiblement de montrer du doigt les "fauteurs de troubles" et notamment les représentants du personnel. Il faut s'écarter d'une lecture qui personnalise les dysfonctionnements et qui se cristallise autour de conflits interpersonnels soulignent les experts. Nous avons rappelé que la station de Besançon n'était pas une association ou une coopérative. L'encadrement de Direction a un pouvoir décisionnaire et il a l'obligation de préserver la santé des salariés. Or, en Franche-Comté **toutes les alertes ont été minimisées ou niées**. Une posture de principe qui a donc continué à provoquer des dégâts notamment au sein d'un encadrement technique désemparé et en souffrance face à une organisation du travail défailante et des comportements managériaux inappropriés. "L'arbre des causes" du dernier incident en date, à l'origine de cette expertise, témoigne de cette faillite :

Un simple coup de peinture dans le bureau des cadres techniques se termine subitement par l'expulsion des deux informaticiens et leur relogement autoritaire dans le local de la maintenance technique, pas équipé pour leurs besoins professionnels, ni adapté pour y travailler des journées entières. Ils étaient trop bruyants selon la Direction. Aucune concertation avec le personnel qui partageait le bureau avec eux, ni avec les RP, aucune écoute. Voilà la réalité du dialogue social à Besançon. Les préconisations des experts reprises par les élu.es ([lire la résolution](#)) devraient, nous l'espérons, permettre à cette antenne de sortir de l'impasse avec la mise en place entre autres **d'une organisation du travail soutenant pour les encadrants techniques à qui il faut redonner de l'autonomie et un sens à leur travail, pour les équipes du CAT à qui il faut donner un cap et veiller à un traitement équitable de ses membres, du renforcement de la prévention des RPS, d'un aménagement "convenable" du bureau des informaticiens, et enfin, le règlement des situations individuelles, dont certaines sont proches de la rupture**. Les élu.es seront attentifs à la mise en œuvre de ces préconisations qui doivent également associer les représentants de proximité. La direction de BFC a désormais une obligation résultat



“Le chiffre du mois : 2”...minutes d'overdose numérique avant une bascule en mode secours pour le 1er JT de France3 Paris Ile de France qui devait ringardiser tous les autres selon notre directeur Christophe Poullain.

La suite et bien la voilà...

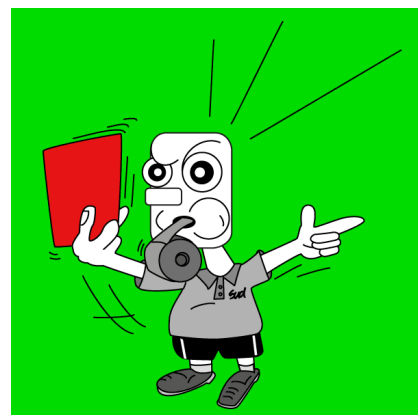
Paris Île de France : un JT catastrophique sur fond vert de rage

"On s'est trompé" reconnaît Cyril Vigouroux, Directeur des moyens de fabrication du siège, lors de ce CSE de juillet. Un écho à ce que disait le directeur du réseau, Christophe Poullain, au CSE d'avril, suite à la grève des salarié-es de PIDF : "On a effectivement dit, et redit, que l'on n'a pas été bon". Ce que le personnel de l'antenne régionale et ceux de la Fabrique du siège ont vécu le 02 juillet 2026, c'est tout simplement la faillite d'un système pyramidal qui fonce dans le mur, même si il sait qu'il va se crasher. Un cauchemar pour la journaliste présentatrice et pour le personnel aux manettes de la régie 5, pour ce premier journal de Paris Ile-de-France fait sur un plateau qui allait "ringardiser très vite les autres plateaux du réseau" (Directeur du réseau, Christophe Poullain, CSE avril).



PNC aux postes, armez les toboggans, attachez vos ceintures, Cap'tains Vigouroux, Poletti (Directrice régionale) et Ielli (rédacteur en chef) sont aux manettes, la Dream Team s'occupe de vous. Respirez... pour le moment... tout va bien... Deux minutes après le décollage, mode nominal hors-circuit. Enclenchement du mode secours. Mayday, Mayday, Mayday. Jamais testé en condition réelle, ce mode secours restera dans les annales du réseau comme un cas d'école de mode dégradé mettant en PLS (position latérale de survie) les techniciens et la présentatrice.

A SUD, comme la direction nous rappelle souvent nos responsabilités, nous ne serions pas assez "dialogue social apaisé", on aime bien aussi faire appel aux responsabilités de ceux qui prennent les décisions et qui sont payés pour ça, et les questionner si l'occasion se présente. **Mais qui a pris la décision de lancer la bascule le 2 juillet** alors même que les JT à blanc des jours précédents, présentaient encore des dysfonctionnements ? La Dream Team. Mais pourquoi laisser le personnel en souffrance durant tout le JT et ne pas raccrocher l'antenne ? Personne n'a pris la décision de raccrocher ? Qui est habilité pour le faire ? Un ange passe au-dessus des mêmes. Les regards se croisent, s'interpellent, paniquent. Personne ne sait vraiment. Bander ses muscles et donner le top départ semblent être des choix plus faciles à faire. En toute inconscience ou inconséquence. Au détour des échanges techniques, on apprend que, "certains problèmes rencontrés le 02 juillet sont dus à l'instabilité d'Open Média,



qui amène des effets de bord sur Overdrive". Overdrive ? Overdrive ? Vous avez dit Overdrive mon cher Watson ?

Consternation des élu-es ! Poitiers est site test/pilote sur le réseau, avec le premier déploiement, et voilà qu'au siège de FTV, le journal régional de PIDF est fabriqué avec cet outil ? Se moquerait-on de nous ? Nous prendrait-on pour des jambons ?

Mais ? Qui exploite l'overdrive au siège ? On apprend alors que le personnel technique de la DOPOM (direction opérationnelle des Outremer) utilise cet outil depuis juin 2025 pour fabriquer le journal des outremer diffusé quelques minutes avant celui des antennes régionales de la mi-journée. Ce personnel a été très opportunément rattaché le 1er juillet 2026 à la Fabrique que dirige Monsieur Vigouroux. C'est ainsi que la bascule du 02 juillet pour le journal de PIDF a pu s'effectuer avec brio et avec SAINT OVERDRIVE. Les malheureux collègues, ex de la DOPOM, se sont donc retrouvés à fabriquer un journal du réseau France3 avec un outil programmé pour exploiter leur journal, avec leur environnement technique. Embarqués dans une galère sans nom par les pieds nickelés de la direction, on compatit à ce qui leur est arrivé. Aujourd'hui, des actions correctives sont en cours nous dit Cyril Vigouroux. Parmi les actions à mener il faut notamment (liste non exhaustive) : reprogrammer l'overdrive, unifier l'acheminement des sujets, faire que les synthés se retrouvent dans la même machine, rendre plus facile l'enchaînement entre les deux éditions (outremer et réseau, 11 minutes), affiner l'éclairage du plateau, supprimer les derniers artéfacts visibles sur l'incrustation fond vert du plateau, celui qui doit ringardiser les régions, souvenez-vous,.

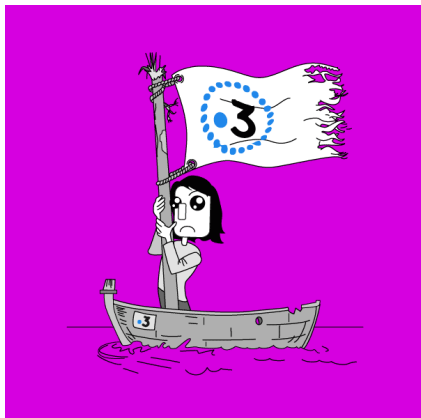


Au vu du chaos depuis des mois, ceux qui ont décidé de basculer le 02 juillet ne devraient-ils pas avoir à rendre des comptes ? Et pas qu'aux élu-es du CSE ?

C'est le rédacteur en chef, Daniel Ielli, qui aura le dernier mot, une pointe de lassitude dans la voix, le regard tourné vers la province : "On échange notre plateau avec le vôtre" dit-il à un élu de Toulouse. On le comprend. Pas facile d'être dans la team des pieds nickelés.

Matinales Filmées ou le petit dej sans pain ni beurre

*Alors que les éditeurs visuels de la société Eden entament un légitime combat juridique après leur licenciement, la direction confirme le **maintien à l'antenne des matinales filmées des locales de Radio France pour un coût de 9 M€**. La diffusion reprendra dès la fin août de 06H30 à 09H00 et sera programmée **sur 42 semaines au lieu de 35** avec*



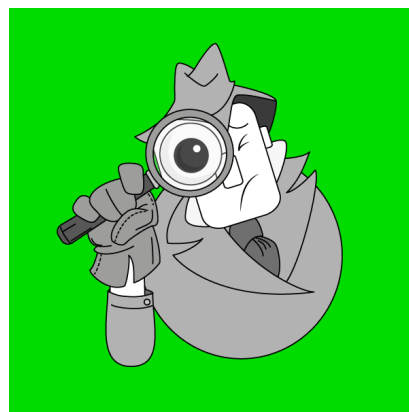
un budget encore plus réduit. Désormais la diffusion multicam sera pilotée automatiquement et on n'utilisera plus d'images de drones pour illustrer ces sessions radio. L'accord ne semble pas encore finalisé avec Radio France mais visiblement FTV serait en mesure d'imposer ces conditions lowcost qui empêchent selon nous de réaliser un programme de qualité. Pourquoi ne pas faire évoluer ce projet qui a coûté des millions d'euros au réseau France 3 en le diffusant depuis nos régions ?.

C'est impossible explique X.Riboulet en charge du projet ICI, puisque nous ne pouvons pas gérer techniquement les matinales des 44 stations de radio qui seront toutes filmées (Clermont-ferrand est la dernière antenne à être équipée cet été). Il n'en demeure pas moins que ces matinales filmées qui hélas réalisent une audience très faible sont loin de répondre à nos attentes comme à celles des collègues de Radio France. **L'éviction scandaleuse des éditeurs visuels ne fait que confirmer nos inquiétudes;**

Saint OVERDRIVE à Poitiers: la bataille serait-elle gagnée ?

Bascule réussie le 1er juillet en mode nominal sur le premier site pilote se réjouit Mickael Friedrich (directeur de l'exploitation et des moyens) : " on est présent, on est attentif ".Le chef de centre, Damien Dubly est lui dithyrambique sur cet outil qui est "indispensable", "qui va se déployer dans tous les autres sites ", et il félicite ses équipes qui "adhèrent et s'investissent".

C'est donc un duo comblé qui se projette déjà sur la suite, mi-octobre, avec l'installation de la régie test à Reims pour une bascule qui n'est pas encore prévue. Notre camarade Emeline Droxler, présidente de la commission nouvelle technologie, fait depuis des mois un important travail de suivi, très précis et au plus près du terrain. Elle **temporise les envolées d'auto-congratulation de la direction pour les ramener vers le travail réel.** Oui, la bascule s'est bien passée. Mais Open Média (OM) n'est pas stable or c'est le maître de l'ensemble du dispositif. En conséquence, des "effets de bords", selon le vocable direction, émergent encore. De quoi ne pas être toujours en confiance, car selon l'importance des dysfonctionnements d'Open Média, le personnel de régie pourrait bien avoir encore de gros coups de chaud - sans jeu de mot pour la saison.



Mickael Friedrich le répète inlassablement à chaque CSE : "Overdrive n'y est pour rien". Mettons-nous bien ça en tête : un projet d'entreprise qui supprime des ETP est forcément formidable et intouchable. OVERDRIVE, blanc comme neige, a donc désormais son rond de serviette à la droite du Père, qui, comme on le sait, fait des miracles. Mais alors, si Open Média peut mettre le bazar sur la fabrication et donc, potentiellement sur la diffusion, pourquoi, comme pour l'antenne de PIdF, le mode secours à Poitiers n'a-t-il pas été testé ? Serait-ce ça le process de sécurisation des antennes ? On écrit le workflow. On ne le teste pas ? Et adviendra ce qui se passera...? **La direction évalue t-elle le bénéfice/risque au regard du coût financier à mobiliser pour être si peu regardante sur les modes secours de nos antennes régionales ?**

On aimerait bien connaître celui du journal de Léa Salamé ; ce qu'on met à l'antenne en région n'est donc pas la priorité des priorités ? Il est vrai que si la responsabilité de ceux qui décident n'est jamais engagée, ces derniers peuvent dormir tranquille encore pendant longtemps.



Sur le sujet bien concret du travail réel, il semble que l'assistant d'exploitation, s'il supprime un poste de technicien, ne supprime pas par contre la charge mentale du vidéo au mélangeur. Voire celle-ci est accrue car il y a encore beaucoup d'actions manuelles à effectuer.

"On a bien conscience de la charge mentale, il faut changer des habitudes prises depuis des années, les rôles sont réaffectés, on en tiendra compte pour la suite" nous dit Mickael Friedrich. À SUD, nous resterons vigilants car si les conditions de travail des personnels en régie se dégradent, si leur santé en est affectée, il faudra rendre des comptes. Et pas qu'aux élu-es !

Samuel Bignon, RRH de secteur, est un homme heureux qui nous annonce, surprise du chef, la mise en consultation d'un poste de vidéo à Poitiers, ce qui portera à 5 l'effectif CDI. Une sorte de main tendue vers l'apaisement social, pour une antenne qui bascule la première et qui va essuyer les plâtres ? Il nous informe que le 6ème poste de vidéo va se libérer durant l'été. Mais...il n'est pas certain qu'il sera comblé. "On se laisse le temps de réfléchir". Suspens insoutenable. Roulement de tambour. Prochain suivi sur Poitiers, à la rentrée.

AMIENS : Une hiérarchie enfin à l'écoute?

Il aura fallu une expertise pour risques graves et soyons clair l'engagement de l'inspectrice du travail d'Amiens pour que la direction régionale prenne conscience de l'impasse professionnelle et psychologique de la rédaction picarde. Là encore, la défaillance structurelle du réseau produit ses résultats néfastes avec un encadrement éditorial local

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU FRANCE

peu formé aux risques psycho sociaux , qui, comme à Besançon se bunkerise et cible celles et ceux qui “attaqueraient” son pouvoir au lieu d’analyser sereinement les doléances. Un management qui place donc tout un collectif en échec et parfois en souffrance.

Le dialogue semble enfin être renoué avec un plan d’action certes très formalisé mais qui, avec **des espaces de dialogues et des réunions transversales va enfin permettre aux journalistes de pouvoir exprimer leurs attentes professionnelles et personnelles.** Pour les élu.es du CSE Il y a là encore une



SUD Médias Télévision . syndicatsud@francetv.fr
Rejoignez nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>

obligation de résultat. Notre syndicat sera attentif aux progrès relationnels au sein de ce BRI qui témoigne d’une résistance salutaire.

Vos [élu.es](#) au CSE réseau : Chloé Tempereau et Laurent Ducrozet

Votre représentante syndicale au CSE réseau : Anne-laure Tuailon

Prochain CSE le 9 septembre ...

Bonnes vacances à toutes et tous